



**PROCÈS-VERBAL
COMITE DIRECTEUR
Vendredi 26 Février 2021 à 17h00
SAINT PAUL**

Membres :

Présents : M. Yves ETHEVE (Président), M Irshad ABDUL MUNAF, M. Jacky AMMANVILLE, , Mme Laurence GRIS, M. Patrick GRONDIN, M. Thierry GUICHARD, M. Sharif ISSOP, Mme Marie Christine LEBON, Mme Géraldine MARSCHALL, M. Johnny PAYET, M Jérémy PIQUET, M. Max RAYEPIN, M. Daniel ROUVIERE, M. Mickael TECHER, M. Jean Hugues TOSSEM, M. Herman TRULES M. Rosaire MORISCOT

Absent(s) excusé(s) : , Dr Jean Jacques DUCRET(procuration M. Jacky AMANVILLE), M. Stéphane FONTAINE (procuration M. Irshad ABDUL MUNAF), M. Shakir AKHOONE (procuration M. Jacky AMANVILLE)

Directeur Technique Régional : M. Hosman GANGATE

Personnel LRF: M. Eric TOURON

1) REPRISE DES COMPETITIONS

Le Président rend compte de la situation sanitaire qui a obligé le préfet a ne pas autoriser le début de nos compétitions. Les clubs ont la possibilité de continuer à s'entraîner en respectant la distanciation de deux mètres. La Ligue Réunionnaise de Football travaille sur des projets de calendrier des championnats. Cela ne se fera pas avant la mi-Mai 2021.

Un nouveau protocole sanitaire est en cours d'élaboration avec l'ARS de la Réunion. Une des problématiques à prendre en compte dans les calendriers, est qu'en cas d'un joueur positif au COVID, l'ensemble de l'équipe sera placé en dizaine. La conséquence est que deux matchs de l'équipe concernée seront décalés.

Le travail de la Régionale Sportive cette année sera très compliqué. De plus nous manquons de terrains éclairés sur l'île qui nous faciliterait la tâche dans cette situation particulière.

Les clubs ont besoin de l'accompagnement de la LRF, le président demande à chaque élu de garder le contact avec les présidents de son secteur. Pour les clubs qui ont des salariés leur indiquer qu'ils ont la possibilité de les mettre au chômage partiel.

Une visioconférence avec l'ensemble des clubs sera prochainement organisée afin d'expliquer la situation et les propositions de la LRF dans ce contexte particulier.

2) JUDICIAIRE

Le Président informe le Comité Directeur que M. AUGUSTINE Alex et plusieurs de ses colistiers contestent le déroulement des élections auprès du CNOSF. Le président demande l'accord au Comité Directeur de mandater notre avocat pour représenter les intérêts de la LRF auprès du CNOSF.

Le Comité Directeur donne son accord à l'unanimité.

3) DECLARATION D'INTENTIONS AVEC LE COMMUNE DE SAINT DENIS

Le premier chantier dans le cadre de la déclaration d'intentions avec la ville de Saint Denis doit être l'aide à apporter dans la rénovation des stades de la ville. Le Président charge M. Rosaire MORISOT du suivi de ce dossier qui devra informer le Comité Directeur de l'avancée des différents travaux.

4) LOCAUX DE ROLAND GARROS

Le Président demande au Comité Directeur l'autorisation de mandater un cabinet d'étude pour la remise en état des locaux situés à Roland GARROS. Le coût total des travaux devrait se situer entre 100 000 et 150 000 euros. Le Comité Directeur autorise le Président à démarcher les cabinets d'études.

5) ANTENNE SUD

Le Président informe le Comité Directeur qu'il a visité accompagné de certains élus des locaux pour la future antenne Sud. Ces locaux correspondent aux besoins de la LRF et des clubs du secteur. La surface est de 180 m2 possibilité d'aménager 6 bureaux et une salle de réunion de 50 m2. Le Loyer est de 2670 euros par mois TTC.

De plus une possibilité de rachat du matériel et équipement déjà en place est possible pour une somme de 55 K€. Le Comité Directeur n'est pas favorable pour engager des frais aussi conséquents dans cette période difficile. Il demande qu'une contre visite soit faite afin de bien lister le matériel nécessaire au fonctionnement de cette antenne.

6) HAUTE AUTORITE REGIONAL DU FOOTBALL

Le président souhaite demander à la Fédération Française de Football l'autorisation de mettre en place une Haute Autorité Régionale de Football, afin que celle-ci supervise les engagements des membres du Comité Directeur et fonctionnement Administratif de la LRF, du suivi des missions des différentes commissions dans le respect des engagements pris envers les clubs.

7) DEMANDE D'AFFILIATION

Le Comité Directeur valide les demandes d'affiliation des clubs suivants :

- NOIR ET BLANC catégorie Futsal
- CS BOFOND catégorie Jeunes.

Les autres demandes sont en attente de la confirmation de la mise à disposition des terrains par leurs communes respectives.

8) ELECTION DU BUREAU DE LA LRF

Pour la fonction de :

- 1^{er} VICE PRESIDENT : M. Jacky AMANVILLE élu à l'unanimité.
- 2^{ème} VICE PRESIDENT : M. Johnny PAYET élu à l'unanimité
- 3^{ème} VICE PRESIDENT : M. Rosaire MORISCOT élu à l'unanimité
- 4^{ème} VICE PRESIDENT : M. Jean Hugues TOSSEM élu à l'unanimité

- TRESORIER : M. Daniel ROUVIERE élu à l'unanimité
- TRESORIER ADJOINT : M. Michael TECHER élu à l'unanimité
- SECRETAIRE GENERAL: M. Sharif ISSOP élu à l'unanimité

9) COMMISSION DE LA LRF

Les membres de ligue ci-dessous sont présentés par le Bureau pour assurer la présidence des commissions régionales. Ils doivent proposer sous huitaine les principaux noms des membres individuels avec lesquels ils souhaiteraient travailler si possible :

Commission Régionale des terrains : M. Rosaire MORISCOT
Régionale des statuts et des règlements : M. Michael TECHER
Commission Régionale du Foot diversifié : M. Jean Hugues TOSSEM
Commission Régionale de Validation des Dossiers : CONSULTATION EN COURS
Régionale d'Arbitrage : M. Irshad ABDUL MUNAF
Régionale Futsal : M. Shakir AKHOONE
Régionale des Jeunes : M. Johnny PAYET / M. Bruno FONTAINE
Régionale Disciplinaire : CONSULTATION EN COURS
Régionale Féminines : Mme Géraldine MARSCHALL
Régionale Sportive : Mme Christine LEBON
Commission du Statut de l'arbitrage : M. Thierry GUICHARD
Commission Statut des éducateurs : M. Shakir AH-KOONE (et Entraîneurs de Football)
Générale d'Appel Réglementaire : M. Jacky AMANVILLE
Générale d'Appel Disciplinaire : M. Sharif ISSOP – M. Jean Marc PAYET
Commission Régionale Beach Soccer : M. René VIRASSAMY
Commission Régionale Vétérans : M. Jérémy PICQUET
Commission Régionale de contrôle de Gestion : CONSULTATION EN COURS

10) COURRIERS

Courrier de M. Jean Pierre MAPOLIN : Pris note
Courrier de M. Léo ATIDE : Avis défavorable compte tenu de la situation sanitaire.
Courrier du défenseur des Droits affaire BELLON : Les sanctions prises à l'encontre des responsables de l'Académie Didier AGATHE et ses partenaires suite à la plainte de la mère du jeune footballeur abandonné en métropole.

La séance est levée à 21h30.

Le secrétaire Général

M. Sharif ISSOP

Le Président,

M. Yves ETHEVE.